



CONSEIL INDEPENDANT
EN ENVIRONNEMENT

TIMAB INDUSTRIES à Valambray (14370)



Commune de



Commune de



DEMANDE D'AUTORISATION AVEC EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

**Extension de la carrière de carbonates et
aménagement d'une déviation routière**

**PIECE N°7 : Capacités techniques et financières
de TIMAB INDUSTRIES**

GES n° 241401

Avril 2026

AGENCE OUEST

5 rue les Basses Forges
35530 NOYAL/VILAINE
Tél. 02 99 04 10 20

AGENCE NORD-EST

80 rue Pierre-Gilles de Gennes
02000 BARENTON-BUGNY
Tél. 03 23 23 32 68

AGENCE EST

870 avenue Denis Papin
54715 LUDRES
Tél. 03 83 26 02 63

AGENCE SUD-EST-CENTRE

139 impasse La Chapelle - 42155
ST-JEAN-ST-MAURICE/LOIRE
Tél. 04 77 63 30 30

AGENCE OCCITANIE

DELTA'R 355 rue Desargues
11000 CARCASSONNE
Tél. 04 48 23 03 35

AGENCE N°VLE AQUITAINE

Forge
79410 ÉCHIRÉ
Tél. 05 49 79 20 20

AGENCE LA RÉUNION

202 chemin Quinton
97410 SAINT-PIERRE
Tél. 06 93 05 46 50

 AVERTISSEMENT

« Toute utilisation ou reproduction, non expressément autorisée au préalable par le maître de l'ouvrage et la société GES, de la présente étude, de ses résultats ou des données qu'elle comporte, même partiels, par extraits ou par citations, est formellement interdite et pourra donner lieu à l'exercice de poursuites judiciaires notamment en concurrence déloyale ou en parasitisme, sans préjudice des sanctions pénales et civiles susceptibles de s'appliquer au titre des dispositions du Code de la propriété intellectuelle (articles L. 335-2 et suivants). La publication ou la mise à disposition du public de la présente étude sous quelque forme que ce soit pour les besoins de procédures administratives d'autorisation, d'enregistrement ou de déclaration ne confère aucun droit au public d'utilisation ou de reproduction de l'étude, de ses résultats ou de ses données. »

ORGANISATION DU DOSSIER

Pièce 1	Description du projet
Pièce 2	Note de présentation non technique du projet
Pièce 3	Justification de la maîtrise foncière
Pièce 4	Parcelles concernées par le projet
Pièce 5-1	Étude d'impact sur l'environnement et Evaluation des Risques Sanitaires
Pièce 5-2	Annexes de l'étude d'Impact
Pièce 5-3	Mémoire résumé non technique de l'étude d'impact
Pièce 6	Étude des dangers, résumé et annexes
Pièce 7	Capacités techniques et financières
Pièces complémentaires	Plans

SOMMAIRE

1	CAPACITES TECHNIQUES.....	5
2	CAPACITES FINANCIERES.....	7
	LISTE DES ANNEXES.....	8

1 CAPACITES TECHNIQUES

La direction du site de Valambray est assurée par les cadres dirigeants du groupe ROULLIER :

- Monsieur Clément HOULLIER, Directeur Général de PHOSPHEA,
- Monsieur Ognjen FARKAS, Directeur Industriel et Logistique PHOSPHEA,
- Monsieur Florian HADJIMANOLIS, Directeur de l'unité commerciale TIMAB INDUSTRIES.

Le pilotage du site est assuré par :

- Un responsable d'exploitation,
- Une assistante Administration des ventes,
- Une assistante de gestion et référente Santé Sécurité Environnement, épaulée par le service
- Un chef d'équipe de production,
- Six opérateurs de production (4 pour l'extraction et 2 pour l'usine),
- Un technicien de maintenance,
- Deux agents d'entretien.

Le responsable de site bénéficie d'une expérience de 12 ans sur le site, dont 9 ans comme responsable de maintenance.

Les opérateurs de production disposent de compétences validées pour la conduite d'engins en carrières et le pilotage des matériels de l'usine.

Le technicien de maintenance est titulaire d'un Brevet d'Etudes Professionnelles et d'un parcours professionnel non diplômant dans ce domaine. Les agents d'entretien bénéficient de formations sur la sécurité.

La formation initiale des 13 collaborateurs du site est régulièrement complétée en formation continue interne ou externe définie en fonction des postes occupés.

Le personnel de maintenance du site a en charge l'entretien courant de la flotte d'engins nécessaires à l'activité :

- Une pelle mécanique de 85 tonnes,
- Un dumper d'une capacité de charge de 40 tonnes,
- Deux chargeuses d'une capacité de 8 tonnes de charge,
- Un chariot élévateur télescopique d'une capacité de charge de 3,2 tonnes à 3,5 m,
- Une nacelle élévatrice d'une portée de 16 m,
- Une mini chargeuse.

Les travaux ne relevant pas des compétences internes du personnel sont confiés à des prestataires extérieurs qualifiés. Toutes les opérations de contrôle, de vérification et de grand entretien des engins et des matériels de l'usine sont également confiées à des organismes extérieurs spécialisés et agréés.

Les dirigeants et le personnel du site de Valambray bénéficient d'une excellente connaissance du gisement local de carbonates et des procédés de fabrication. Ils ont su développer des techniques d'extraction et de production adaptées aux besoins spécifiques des clients industriels et FEED de PHOSPHEA.

Cette expérience et ce savoir-faire ont été reconnus par les différentes certifications obtenues pour le site :

- Agrément à la norme ISO 9001 (Système de management de la qualité) obtenu en 2005,
- Certification européenne pour le filler à usage industriel en 2012,
- Qualification des produits selon l'Indice de Positionnement Agronomique de la norme amendement,
- Certification Feed Chain Alliance pour les produits destinés à la nutrition animal,
- Label de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

2 CAPACITES FINANCIERES

La société TIMAB INDUSTRIES est intégralement détenue par le Groupe ROULLIER, à travers la Compagnie Financière et de Participations Roullier (CFPR), qui en assure la présidence.

Cette organisation permet à TIMAB INDUSTRIES de disposer de l'appui financier de ce groupe, qui représente un chiffre d'affaires consolidé de 3 milliards d'euros.

L'extrait comptable joint en annexe de ce rapport présente les principales données comptables. Le courrier de la Banque de France statuant sur les capacités financières de l'entreprise, cotée B1+, est également joint en annexe. Cette cotation tient compte de la cote d'activité (une lettre), qui est fonction du chiffre d'affaires, et d'une cote de crédit (un chiffre). Cette cote de crédit est notamment fondée sur :

- L'examen de la situation financière de l'entreprise et son évolution prévisible après analyse de la rentabilité et de la structure du bilan ;
- L'appréciation portée sur l'environnement économique de l'entreprise ;
- Les entreprises qui lui sont apparentées ou avec lesquelles elle entretient des relations commerciales ou économiques étroites ;
- L'existence d'incidents de paiement-effets ou de procédures judiciaires.

Un chiffre d'affaires compris entre 150 et 750 M€ positionne TIMAB INDUSTRIES en cote d'activité B. La capacité de l'entreprise à honorer ses engagements financiers, jugée excellente ++, justifie la cote de crédit 1+.

La situation financière est jugée satisfaisante et la capacité de résistance de l'entreprise aux évolutions défavorables de son environnement ou à la survenance d'événements particuliers est donc considérée comme élevée.

TIMAB INDUSTRIES dispose donc des capacités financières nécessaires à la poursuite de son activité. Elle contribuera notamment avec SPEN au financement des travaux de création de la déviation routière porté par les communes de Moulth-Chicheboville et de Valambray.

Les garanties financières qui seront constituées par TIMAB INDUSTRIES pour la remise en état du site sont détaillées au paragraphe 3.5.2 de la pièce n°1

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1. EXTRAIT COMPTABLE

ANNEXE 2. COURRIER DE LA BANQUE DE FRANCE

Annexe 1. Extrait comptable

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : TIMAB INDUSTRIES										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																													
Adresse de l'entreprise 0057 Boulevard Jules Verger 35800 Dinard										Durée de l'exercice précédent* 12																													
Numéro SIRET* 4 0 2 9 4 9 7 0 5 0 0 0 8 9										Néant ☐ *																													
										Exercice N clos le, 31/12/2024																													
										Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3																			
Capital souscrit non appelé (I)										AA																													
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB										AC																			
		Frais de développement *								CX					2 966					CQ					2 966 0														
		Concessions, brevets et droits similaires								AF					722 594					AG					722 061 533														
		Fonds commercial (1)								AH					525 187					AI					144 064 381 123														
		Autres immobilisations incorporelles								AJ										AK																			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles								AL										AM																			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN					548 801					AO					421 725 127 076														
		Constructions								AP					3 671 354					AQ					3 133 624 537 730														
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR					12 160 785					AS					9 012 851 3 147 935														
		Autres immobilisations corporelles								AT					4 832 016					AU					3 601 365 1 230 651														
		Immobilisations en cours								AV					0					AW					0														
		Avances et acomptes								AX					466 630					AY					466 630														
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS										CT																			
		Autres participations								CU					72 875 403					CV					14 386 221 58 489 182														
		Créances rattachées à des participations								BB					0					BC					0 0														
		Autres titres immobilisés								BD										BE																			
		Prêts								BF					2 000 000					BG					0 2 000 000														
		Autres immobilisations financières*								BH					38 432					BI					38 432														
TOTAL (II)										BJ					97 844 168					BK					31 424 877 66 419 291														
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL					12 369 349					BM					2 368 568 10 000 781														
		En cours de production de biens								BN					3 190					BO					3 190														
		En cours de production de services								BP					0					BQ					0														
		Produits intermédiaires et finis								BR					2 528 798					BS					99 462 2 429 335														
		Marchandises								BT					2 935 049					BU					0 2 935 049														
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes								BV					3 919 043					BW					3 919 043														
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX					23 302 744					BY					22 528 23 280 216														
		Autres créances (3)								BZ					45 722 074					CA					45 722 074														
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé								CB										CC																			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD										CE																			
Disponibilités								CF					1 369 456					CG					1 369 456																
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*								CH					47 002					CI					47 002															
	TOTAL (III)								CJ					92 196 706					CK					2 490 559 89 706 147															
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW																														
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM																														
	Ecart de conversion actif* (VI)								CN					0										0															
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)								CO					190 040 874					IA					33 915 436 156 125 438															
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP					(3) Part à plus d'un an CR														
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>TIMAB INDUSTRIES</u>			Néant ☐ *	
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :25 703 535.....)		DA	25 703 535
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	4 494 037
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	2 570 354
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)		DF	22 116
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)		DG	
	Report à nouveau		DH	24 368 588
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	46 338 400
	Subventions d'investissement		DJ	8 440
	Provisions réglementées *		DK	9 190 384
	TOTAL (I)		DL	112 695 854
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	98 349
	Provisions pour charges		DQ	2 482 176
	TOTAL (III)		DR	2 580 525
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	133 456
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)		DV	444 072
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	0
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	34 605 628
	Dettes fiscales et sociales		DY	3 601 804
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	383 097
	Autres dettes		EA	1 681 001
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	0
TOTAL (IV)		EC	40 849 059	
Ecart de conversion passif* (V)		ED	0	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	156 125 438	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C	
			1D	
			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	0
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	40 849 059
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	133 456	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : TIMAB INDUSTRIESNéant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	23 067 564	FB	26 907 083	FC	49 974 647
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	60 955 452	FE	41 332 170	FF	102 287 623
		FG	259 276	FH	2 848 710	FI	3 107 985
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	84 282 292	FK	71 087 963	FL	155 370 255
	Production stockée*					FM	143 439
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	9 390
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	3 147 868
	Autres produits (1) (11)					FQ	36
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	158 670 988
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	96 862 997
	Variation de stock (marchandises)*					FT	4 017 728
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	14 611 844
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	-4 008 302
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	24 185 528
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	563 986
	Salaires et traitements*					FY	6 587 538
	Charges sociales (10)					FZ	2 447 316
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements (14)} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$				GA	838 107
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GB	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	2 468 031
	Autres charges (12)					GD	165 148
						GE	281 255
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	149 021 177
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	9 649 811
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	38 746 289
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	712 933
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	51 140
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	39 510 362
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12 140
	Différences négatives de change					GS	98 455
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	110 595
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	39 399 767
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	49 049 578

Désignation de l'entreprise TIMAB INDUSTRIES

Néant ☐ *

			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	109 162	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	113 964	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	636 944	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	860 070	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	292 659	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	141 918	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	458 108	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	892 685	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	-32 615	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	239 024	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	2 439 539	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	199 041 420	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	152 703 020	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	46 338 400	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	39 452 772
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	7 067
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	232 300
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	191 586
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	280 975
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
Charges exceptionnelles				Produits exceptionnels	
Dotations et reprises des amortissements dérogatoires				410 738	439 107
Produits de cession et valeur nette comptable des actifs immobili				115 471	113 964
Dotations et reprises pour hausse des prix				47 370	197 836
Dons et libéralités				215 000	
Versement au fond Sogecap				50 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Annexe 2. Courrier de la Banque de France

Banque de France
Service des Entreprises
Référence du courrier :
COTATION/402949705

LA POSTE

490697 14369 3972
C90 1/ 1 12

SD : 86500153811366Z



TIMAB INDUSTRIES
M HOULLIER CLEMENT
57 BD JULES VERGER
35800 DINARD

Le 01 septembre 2025

Monsieur,

La Banque de France recense un certain nombre d'informations concernant les entreprises et leurs dirigeants. Ces renseignements permettent notamment de réaliser des études sur la situation financière des entreprises françaises, de fournir des éléments d'analyse pour les opérations de refinancement des établissements de crédit auprès des Banques Centrales dans le cadre de l'Eurosysteme, d'apprécier la qualité des créances portées par ces derniers sur les entreprises au regard des exigences prudentielles. À partir de ces informations la Banque de France attribue une cotation aux entreprises. La cotation peut ainsi s'appuyer sur l'analyse des documents comptables d'une entreprise, si celle-ci réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur ou égal à 1,25 M€ (sauf cas spécifique des holdings).

D'une manière générale, la cotation attribuée par la Banque de France a pour objectif de traduire d'une façon synthétique le risque de crédit présenté par une entreprise. Elle exprime sa capacité à honorer l'ensemble de ses engagements financiers sur un horizon d'un à trois ans. Elle est composée d'une cote d'activité et d'une cote de crédit. Leur signification est consultable dans le flashcode ci-après, sur notre site internet <https://entreprises.banque-france.fr/info>, ou sur simple demande à l'adresse précisée ci-dessous.

A la suite du dernier examen de la situation de votre entreprise, nous vous informons que nous lui avons attribué la cotation B1+.

Cette cotation tient compte de la situation de l'entreprise et le cas échéant de son degré d'intégration dans le groupe auquel elle appartient. Dans ce cas, la cotation est susceptible d'être révisée suite à l'examen de la situation de son groupe informel ou de son entité consolidante.

Pour accéder à tout moment aux informations relatives à votre cotation, vous pouvez vous connecter sur votre espace personnel <https://dirigeant.banque-france.fr/>.

Nous vous rappelons que la cotation qui vous a été attribuée par la Banque de France est destinée aux entités limitativement énumérées à l'article L144-I du Code monétaire et financier, adhérentes au Fichier Bancaire des Entreprises - Fiben, à titre confidentiel et pour leur strict usage professionnel.

La réglementation applicable exige que la cotation attribuée par la Banque de France ne soit pas diffusée ou rendue accessible au public. La Banque de France n'a pas le statut d'agence de notation et n'agit pas en cette qualité en attribuant la cotation.

Votre cotation ne doit donc faire l'objet d'aucune publicité de votre part, quel qu'en soit le moyen ou support (par voie d'affichage, publication dans la presse ou sur un site Internet etc.) ni être diffusée à une liste d'abonnés.

Seule est permise une communication de votre cotation au cas par cas à un nombre limité de tierces personnes à titre strictement confidentiel, et sans que ces tierces personnes puissent rendre publique ou diffuser la cotation à leur tour. Dans ce cadre, votre cotation ne peut être communiquée que pour un usage au cas par cas strictement limité au domaine financier.

Il vous appartient donc d'assurer le respect des conditions de confidentialité ci-dessus, notamment en prenant les mesures contractuelles appropriées.

Nous appelons votre attention sur le fait que votre cotation a vocation à être modifiée à tout moment ; par conséquent, son utilisation à des fins commerciales peut conduire à la communication d'informations caduques ou erronées qui peut être assimilée à de la publicité mensongère.

La Banque de France ne saurait encourir aucune responsabilité liée à l'utilisation, non conforme aux règles ou principes rappelés ci-dessus, de la cotation qui vous a été attribuée, en particulier si le tiers destinataire de votre cotation ne respectait pas ses engagements de confidentialité. Votre chargé de dossier se tient à votre disposition pour organiser si besoin un entretien au cours duquel vous pourrez obtenir toutes les explications que vous souhaitez. Enfin, en cas d'éléments nouveaux impactant la situation de votre entreprise, nous vous invitons à les porter à la connaissance de votre chargé de dossier qui procédera, le cas échéant, à un réexamen de celle-ci.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



La Directrice,
Claudine HURMAN

La cotation -
Indicateur dirigeant



Nouvelle échelle
de cotation



Conformément au règlement général sur la protection des données 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition aux données à caractère personnel vous concernant contenues dans Fiben. Vous pouvez exercer vos droits en vous rendant dans une unité de la Banque de France ou en adressant votre demande à l'adresse postale ou électronique précisée dans ce courrier. Vous pouvez aussi exercer votre droit d'accès sur votre espace personnel <https://dirigeant.banque-france.fr/>.

Vous disposez de la faculté de déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

La Banque de France a désigné un délégué à la protection des données, dont les coordonnées sont : 1200-DPD-delegate-ut@banque-france.fr.